

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

SIRACEDPC

Bureau de la Protection Civile

Inondations du : 01 JUIL. 1995

Nature du dossier

RAPPORT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE

DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

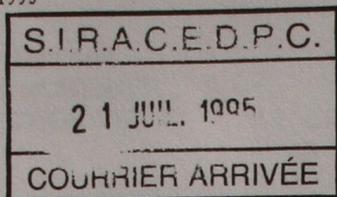
préfecture du département
COTE-D'OR

direction départementale de l'**agriculture** et de la **forêt**

Dijon, le 19 Juillet 1995

le Directeur
J.-P. VOGLER

6, rue Chancelier-de-l'Hospital
B.P. 1550
21035 DIJON Cedex
Télécopie : 80.68.31.62



PREFECTURE DE LA COTE D'OR
Cabinet du Préfet
Bureau de la Protection Civile

21041 DIJON CEDEX

Service Production & Economie
Notre référence AB/CM
Votre référence
Dossier suivi par A. BOISGONTIER
Téléphone 80.68.31.81

Objet Catastrophe naturelle

En réponse à votre demande du 6 Juillet 1995 relative aux dégâts subis par la commune de GEVREY CHAMBERTIN le 1er Juillet 1995, suite à un orage, j'ai l'honneur de vous informer :

- qu'aucune demande n'a été enregistrée au titre des calamités agricoles

- que, seuls, 4 chemins ruraux ont subi des dégâts sur une longueur totale de 720 mètres, dont l'estimation des réparations est évaluée à 63 000 F (H.T.).

Le Directeur Départemental de l'Agriculture
et de la Forêt,